

Paulhac, le 24 décembre 2025

Christian Bayle
Président de la commission d'enquête

à

Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne
à l'attention du Secrétaire Général
Place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE Cedex 9

Objet : - Enquête publique du jeudi 16 octobre 2025 à 10h00 au mardi 25 novembre 2025 à 12h00
« Révision du plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'agglomération toulousaine ».

Ref. : - Décision du 24 juillet 2025 de la présidente du TA de Toulouse (n° E25000136/31).

- Arrêté du 19 septembre 2025 du préfet de la Haute-Garonne

P.J. : - rapport d'enquête avec avis motivé,
- 5 registres d'enquête papier.

Lettre RAR n° : 1A 188 548 8567 4

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le rapport d'enquête avec nos conclusions motivées relatif à l'enquête en objet en version papier. Il est constitué d'un premier volume relatant le déroulé de l'enquête et l'analyse des observations du public, d'un deuxième volume comportant les annexes et d'un troisième volume explicitant nos conclusions motivées et notre avis favorable avec des réserves et des recommandations sur le projet du PPA3 de la grande agglomération toulousaine.

L'enquête s'est terminée le 25 novembre 2025, nous avons communiqué notre PV de synthèse au responsable du projet, la DREAL, le 30 novembre et avons tenu une réunion en visio le 2 décembre 2025.

Nous avons reçu le mémoire en réponse de la DREAL sous forme dématérialisée le 17 décembre 2025 et nous avons tenu une réunion en visio le 19 décembre 2025.

J'adresse ce rapport dématérialisé par courriel à votre représentant, M. Koob, ce jour ainsi qu'à Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Toulouse.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Christian Bayle
Président de la commission d'enquête



Copie par messagerie avec rapport en PDF

Tribunal Administratif Mme Singlard : martine.singlard@juradm.fr

DREAL : M. Koob (rachid.koob@developpement-durable.gouv.fr)

Membres de la commission d'enquête